

Québec français



L'apprentissage précoce des langues secondes État de la question

Gilles Bibeau and Émile Bessette

Number 30, May 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56603ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bibeau, G. & Bessette, É. (1978). L'apprentissage précoce des langues secondes : état de la question. *Québec français*, (30), 62–71.

L'APPRENTISSAGE PRÉCOCE DES LANGUES SECONDES

État de la question

1- ESSAI DE PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE SUR LE BILINGUISME ET L'ÉDUCATION BILINGUE

Il ne fait pas de doute que la question du bilinguisme et de l'apprentissage précoce des langues secondes est au cœur des problèmes nationaux auxquels nous devons faire face. Du côté du Canada, une bonne partie des politiciens fédéraux réclament à grands cris le bilinguisme pour le plus grand nombre de Canadiens possible; ceux qui ne réclament pas le bilinguisme ne s'y opposent pas non plus. Du côté du Québec, l'appel au bilinguisme est moins fréquent dans la bouche des politiciens mais bien davantage au niveau de la population générale, du moins dans les centres urbains. Plusieurs sondages sont éloquentes à ce sujet. Depuis une bonne quinzaine d'années, au diapason de la question nationale, l'enseignement hâtif et l'apprentissage précoce des langues secondes prennent une ampleur de plus en plus considérable, avec des effets non moins considérables sur nos impôts et sur nos idées.

Il est indispensable, devant les nombreuses expériences qui sont tentées au Canada et au Québec dans ce domaine et devant les questions de plus en plus nombreuses que les Québécois se posent à ce sujet, d'examiner la question du bilinguisme et de l'éducation bilingue dans une perspective générale. Avant même de chercher à répondre à toutes les interrogations sur l'âge idéal pour apprendre une langue seconde, sur les méthodes les plus efficaces pour y arriver, sur les effets possibles de l'apprentissage de la langue seconde sur la langue maternelle

par

Gilles BIBEAU
avec la participation
d'Émile BESSETTE

Voici le premier d'une série de trois articles sur l'apprentissage précoce des langues secondes à l'école (maternelle et école primaire). Sous le titre Essai de problématique générale sur le bilinguisme et l'éducation bilingue, le premier article tentera de créer une perspective générale dans laquelle la question de l'apprentissage et de l'enseignement précoces de la langue seconde devrait être considérée, évoquera quelques expériences faites aux États-Unis et au Canada à titre d'exemples et abordera les aspects politiques du problème; le deuxième article soulèvera une série de questions sur l'éducation bilingue et tentera d'y répondre, du moins en partie, en évoquant les principaux travaux de recherche et les principales expériences pédagogiques effectuées jusqu'ici; le troisième article suggérera un modèle ou une structure de décision en éducation bilingue en regroupant, dans une sorte d'algorithme de l'éducation bilingue les raisons invoquées par ceux qui prônent cette forme d'éducation et en indiquant une façon de les considérer et de les traiter.

et sur l'étude des autres matières scolaires, sur l'identité sociale et culturelle des enfants et sur leur développement cognitif et socio-affectif, etc..., et de faire état des recherches sur l'éducation bilingue, avant même d'examiner une

méthodologie par laquelle le Québec pourrait non seulement trouver des solutions pour ses écoles élémentaires et secondaires, mais également répondre à tous les appels au bilinguisme dont nous avons parlé plus haut, il faut jeter un bref regard sur deux sujets principaux qui feront l'objet de ce premier article: (1) l'éducation bilingue et le bilinguisme vus par les sciences de l'homme et (2) les problèmes politiques que le bilinguisme et l'éducation bilingue sont appelés à résoudre.

1. L'éducation bilingue et le bilinguisme vus par les sciences de l'homme

Quand un gouvernement, un ministère ou un conseil d'administration d'une commission scolaire ou d'une industrie, cherchant à répondre à un appel au bilinguisme de certaines parties de la population s'interrogent sur l'opportunité de lancer des programmes d'éducation bilingue, il doit examiner tous les aspects de la question et considérer les effets à court et à long termes de la décision qu'il prendra. Plusieurs sciences humaines peuvent aider l'un ou l'autre de ces organismes à analyser le problème posé dans la plupart de ses aspects. C'est ainsi, par exemple, que la linguistique, la psychologie, la sociologie, l'anthropologie et les sciences de l'éducation constituent autant de façons de voir la cause ou les effets du bilinguisme et de l'éducation bilingue, dans une langue, chez un individu, dans une société, dans une culture, sans oublier les circonstances dans lesquelles doivent se dérouler de tels programmes. Les différents angles sous lesquels se placent ces sciences de l'homme pour examiner la même question sont indis-

pensables à une compréhension complète du problème et à une prise de décision lucide.

1.1 L'éducation bilingue et le bilinguisme vus par la linguistique

On a parfois tendance à oublier que l'apprentissage d'une langue seconde comporte l'acquisition d'un très grand nombre d'éléments linguistiques comme les sons, les mots et leurs variations grammaticales et lexicales (sémantiques), les phrases, même lorsqu'elles sont simples, sans compter le rythme, l'intonation, l'accent et les différentes formes dans lesquelles les éléments apparaissent.

a) la langue : un système intégré

La linguistique considère que tous les éléments qui composent la langue sont autant de parties d'un code intégré, ce qui signifie que chacun des éléments est en relation d'opposition, d'addition ou de composition avec beaucoup d'autres éléments et, si on les place dans une chaîne, avec tous les autres éléments. La langue est une structure cohérente et organisée sans laquelle (structure) les usagers ne pourraient pas se comprendre. Cette structure, appelée souvent système, peut être analysée non seulement en ses parties minimales mais aussi dans les relations que les éléments entretiennent entre eux. L'utilisation elle-même que les usagers font des éléments peut être décrite, du moins en termes de fréquence et de circonstances. Est-il opportun ou raisonnable, dans un programme scolaire d'éducation bilingue, de faire comme si la langue était un ramassis d'éléments linguistiques sans liens entre eux ou de laisser les apprenants se débrouiller seuls avec la reconstitution du système ?

b) les langues sont « égales »

La linguistique nous fait observer que, malgré des différences plus ou moins grandes entre les langues, elles sont toutes égales devant la réalité qu'elles expriment dans les communautés où elles sont utilisées. Cela ne veut pas dire qu'elles peuvent toutes exprimer toutes les réalités du monde de la même manière, mais cela veut dire qu'elles sont pleinement satisfaisantes pour les besoins actuels de la communauté dans laquelle chacune d'elles est utilisée. Il n'y a donc pas, en regard du contact linguistique provoqué par le bilinguisme ou par l'enseignement d'une langue seconde, de langues inférieures à d'autres langues, du moins, en ce qui relève de la linguistique, c'est-à-dire du système et

de ses possibilités combinatoires et expressives.

c) les langues sont « marquées » socialement

La linguistique a depuis longtemps indiqué que la langue d'une communauté est actualisée dans diverses formes selon le statut social et culturel des personnes qui l'utilisent pour communiquer. C'est ce qu'on appelle habituellement les niveaux de langue. Le programme d'enseignement prévoit-il le niveau ou la forme que les apprenants veulent ou voudraient acquérir ? Si c'est la communication qui est visée, possède-t-on des professeurs et des instruments qui tiennent compte de la forme utilisée par ceux avec qui les apprenants veulent ou pourraient communiquer ?

d) les langues sont « culturelles »

Derrière les mots, les phrases, les intonations et l'utilisation qu'en font les usagers naturels d'une langue, se profilent des connaissances, des attitudes, des habitudes (des comportements), une tradition et même une conception du monde réel, du monde social et du monde religieux qui sont propres à la communauté qui parle cette langue comme langue maternelle. Par ailleurs, il est possible d'utiliser les mêmes mots, les mêmes phrases et les mêmes intonations sans traduire les particularités culturelles de cette communauté. Et cela est possible à cause du caractère abstrait des structures linguistiques et du caractère toujours très approximatif de la traduction et des instruments d'enseignement. (Et à ce titre, les bilingues sont de très mauvais transmetteurs de culture). Les planificateurs doivent se demander si le programme d'éducation bilingue doit toucher aux aspects culturels : si oui, les maîtres et les outils pédagogiques traditionnels sont carrément insuffisants.

e) les interférences linguistiques

C'est la linguistique comparée qui a fait ressortir qu'une grande partie des erreurs commises par des bilingues ou des étudiants de langue seconde sont issues des interférences linguistiques, c'est-à-dire de l'influence directe d'une langue sur l'autre, habituellement de la langue maternelle sur la langue seconde. Dans les sociétés hautement scolarisées comme la nôtre, les interférences de l'écrit sur l'oral et de l'oral sur l'écrit sont également très fréquentes.

Il n'est pas difficile de conclure que la linguistique est indispensable aussi bien dans l'identification et la définition du contenu linguistique à enseigner

que dans certaines considérations plus générales à propos des langues comme celles relatives au système linguistique, aux aspects sociaux et culturels des langues, à l'égalité des langues et aux interférences linguistiques. Même si des recherches théoriques et descriptives sont encore en cours sur les fondements du langage et sur les modalités de son utilisation par l'homme, la linguistique peut apporter un éclairage important à ceux qui doivent prendre des décisions sur l'enseignement des langues.

1.2 L'éducation bilingue et le bilinguisme vus par la psychologie

La psychologie du langage s'intéresse à plusieurs questions impliquées dans l'enseignement, l'apprentissage ou l'utilisation d'une langue seconde. Comme telle, la psychologie peut nous fournir, entre autres choses, des renseignements de première importance concernant les procédés et les étapes de l'apprentissage, concernant certaines caractéristiques individuelles comme la personnalité et les aptitudes, et concernant les relations qui existent entre l'apprentissage et l'utilisation de la langue seconde et les attitudes et la motivation.

a) plusieurs modes d'apprentissage

À propos de l'acquisition, la psychologie peut nous expliquer qu'il existe plusieurs démarches intellectuelles pour acquérir des connaissances, que ces démarches sont en relation avec la perception sensorielle et qu'il existe un certain nombre de dépendances entre la perception et la démarche. Certains apprenants sont des « visuels », d'autres sont des « auditifs », certains des « deductifs », d'autres des « inductifs », certains des « concrets », d'autres des « abstraits », etc.

b) spécificité des individus

Chaque individu est plus ou moins façonné par son histoire personnelle et les constituants de son hérité et de son éducation font de lui un être très particulier qui exploite à sa manière les procédés d'apprentissage, qui possède des liens affectifs également très personnels avec son entourage, et dont le succès dans l'apprentissage d'une langue seconde comme dans l'utilisation de cette langue est lié de façon certaine aux traits de la personnalité.

c) les aptitudes

Des travaux qui portent sur plusieurs décennies et qui se continuent encore

actuellement dans quelques universités américaines indiquent qu'il semble exister des aptitudes particulières à l'apprentissage des langues secondes, c'est-à-dire des talents particuliers tels que ceux qui les possèdent réussissent à apprendre ces langues de façon plus rapide et plus efficace que les autres. De la même manière, plusieurs études ont réussi à montrer qu'il existe un lien entre les aptitudes générales comme l'intelligence et les habiletés intellectuelles de base et le succès dans l'apprentissage d'une langue seconde. Il n'appartient peut-être pas à des programmes d'éducation bilingue de continuer ces recherches, mais comme il existe un certain nombre de tests permettant d'identifier, dans un groupe de personnes, celles qui ont des aptitudes générales et des aptitudes spécifiques plus grandes que les autres, il serait irresponsable d'ignorer même leur existence.

d) l'attitude et la motivation

À mi-chemin entre la psychologie du langage et la sociologie, se trouve la question des attitudes et de la motivation. En effet, les attitudes sont définies comme une espèce d'élan intérieur personnel à l'égard d'un objet extérieur qui peut être une langue seconde ou des individus qui parlent cette langue seconde; de son côté, la motivation est définie comme la synthèse des raisons qu'une personne peut avoir d'apprendre et d'utiliser une langue seconde. Malgré le caractère très personnel de ces deux phénomènes psychologiques, ils dépendent en grande partie de phénomènes de nature sociale et sont transmis plutôt inconsciemment par le milieu ambiant (les parents, les amis, le milieu de travail). Ce qu'il est important de dire ici, c'est qu'il semble exister un rapport étroit entre le succès dans l'apprentissage d'une langue seconde et certaines attitudes à l'égard de cette langue, ainsi qu'à l'égard de ceux qui la parlent comme langue maternelle. Cette affirmation peut paraître tautologique en ce sens qu'il saute aux yeux que quelqu'un qui a un élan personnel vers une langue et vers ceux qui la parlent et/ou qui a de bonnes raisons de l'apprendre ou de la parler aura du succès dans cet apprentissage. Toutefois, l'intérêt de la psychologie se porte surtout ici sur la définition empirique des attitudes et de la motivation, sur le caractère parfois contradictoire de leurs manifestations (par exemple quelqu'un a d'excellentes raisons d'apprendre une langue mais ne réussit pas à l'apprendre) et sur la possibilité de faire de ces deux facteurs un instrument de prédiction du succès.

Il ne fait donc pas de doute que la

psychologie, surtout la psychologie du langage, a beaucoup de choses à dire sur la question de l'éducation bilingue. Il faut ajouter qu'elle peut également s'avérer très utile au plan expérimental, encore qu'il faille ici ne pas oublier qu'une expérience éducative n'est pas d'abord une expérience de recherche psychologique.

1.3 L'éducation bilingue et le bilinguisme vus par la sociologie

La question que pourrait poser la sociologie générale à propos de ces deux sujets est sans doute la suivante: Quelle est la fonction sociale de l'éducation bilingue ou du bilinguisme dans une communauté ou un état?

Comme on le souligne de plus en plus dans les travaux de recherche très abondants aux États-Unis sur cette question, les aspects sociaux et socio-culturels ont été laissés dans l'ombre jus'ici, malgré le fait qu'ils puissent jouer un rôle déterminant dans le succès, non pas seulement de l'apprentissage de la langue seconde, mais aussi dans celui de l'utilisation de cette langue une fois qu'elle est apprise.

a) majorité/minorité

La sociologie pourrait nous fournir des indications précieuses sur les rapports d'opposition et/ou de complémentarité qui s'instaurent toujours entre une majorité et une minorité d'appartenance linguistique différente qui, généralement pour des raisons d'abord militaires, cohabitent dans une région ou un état. C'est d'ailleurs cette cohabitation qui justifie l'existence de programmes d'éducation bilingue. La sociologie, par exemple, permet de constater que les deux communautés en présence ne sont pas différentes seulement en termes de langue utilisée, mais également différentes en nombre, en niveaux socio-économiques, en valeurs socio-culturelles et en quantité de pouvoir possédé par chacune d'elles sur l'orientation des destinées de la région ou de l'état.

La grande majorité des études descriptives en sociologie moderne attachent beaucoup d'importance à la relation DOMINANT-DOMINÉ qui existe, par la force des choses, dans des communautés différentes appelées à vivre ensemble. Dans les démocraties occidentales où la majorité joue un rôle décisif dans la définition des objectifs politiques de développement et de vie, l'élément dominant sera généralement l'élément majoritaire. Toutefois, la sociologie introduit dans ce schéma général DOMINANT-DOMINÉ des concepts comme ceux de masse critique, d'hétérogénéité, de résistance, d'intégration,

d'assimilation ou de recherche d'autonomie.

Il ne fait pas de doute, par exemple, que des programmes semblables ou ayant des objectifs et un aménagement semblables n'auront pas les mêmes effets selon qu'ils sont appliqués à la minorité ou à la majorité.

b) l'identité psycho-sociale

Dans une expérience d'éducation bilingue très connue au Canada et aux États-Unis, l'expérience de l'école primaire Saint-Lambert, de même que dans plusieurs autres expériences aux États-Unis et au Royaume-Uni, on a observé un phénomène particulièrement inquiétant, celui de la régression linguistique à un moment donné de l'éducation bilingue. Cette régression, c'est-à-dire le fait que les enfants « désapprennent » des choses qu'ils connaissaient antérieurement, parlent moins bien, oublient des mots et des structures grammaticales, etc., sans raisons apparentes, semble être le produit d'une réaction psycho-sociale attribuable à ce qu'on peut appeler la recherche d'une identité sociale univoque. Elle se manifeste après la troisième année dans des classes dites d'immersion et entre 8 et 10 ans, c'est-à-dire au moment où l'enfant cherche à déterminer son appartenance à une communauté élargie dépassant celle de sa famille ou de sa classe. On peut croire que la réaction inverse se produit également, c'est-à-dire que des enfants se mettent à régresser dans leur langue maternelle en cherchant à s'identifier à la communauté seconde (à s'intégrer).

Si cette interprétation est correcte, il paraît désormais insensé de lancer ou d'approuver un programme d'éducation bilingue sans penser à cet aspect de la question.

c) la loi de l'économie

Dans la planification linguistique, il ne faut pas perdre de vue que la loi universelle de l'économie (loi du moindre effort) jouera à long terme inexorablement. Cette loi, appliquée au bilinguisme, peut illustrer tout à fait adéquatement en simulant une situation simple.

Lorsque deux personnes se rencontrent et qu'elles ne parlent pas la même langue, si elles veulent se parler, il doit se passer l'une ou l'autre des deux choses suivantes: ou bien A apprend la langue de B, ou bien B apprend la langue de A. Quant à savoir si A et B ne devraient pas apprendre la langue de l'autre, la question ne se pose jamais dans la pratique, car il est contre la loi universelle d'économie que A et B apprennent tous les deux la langue de l'autre.

Dans une situation de ce genre, le problème qui se pose est de savoir lequel de A ou de B apprendra la langue de l'autre. Est-ce que ce sera celui qui a la langue la moins importante sur le plan international? Est-ce que ce sera celui qui a la langue la moins développée, en termes de vocabulaire ou celle qui a la plus grande littérature?

En vérité, dans des situations normales à l'intérieur d'un pays, il n'y a aucun critère linguistique ni aucun argument relié à la langue qui pourra permettre de résoudre le problème. Celui qui apprendra la langue de l'autre, c'est celui qui a réellement besoin de parler à l'autre parce qu'il y est forcé pour survivre, ou parce qu'il peut en tirer des avantages supérieurs aux efforts qu'il devra faire pour apprendre cette langue. C'est donc la supériorité sociale, financière ou militaire de l'un qui impose sa loi sur l'autre.

Ce sont les minorités qui réussissent le mieux à apprendre la langue des majorités, surtout si le rapport dominant-dominé est clairement établi et s'il n'y a pas de résistance systématique ou inconsciente, comme c'est souvent le cas.

d) qui est bilingue dans la société québécoise?

Si, comme la théorie sociologique le laisse entrevoir, le bilinguisme ne peut se planifier volontairement sans se conformer à ce qu'on pourrait appeler «les lois sociales naturelles», l'examen de la situation actuelle des bilingues dans notre société peut nous laisser présager ce qui arrivera dans le futur ou encore peut laisser prévoir qui deviendra effectivement bilingue.

Si l'on jette un regard sur ce que font les personnes bilingues dans notre société, on constate facilement que la grande majorité d'entre elles occupent des postes de service: elles sont aux renseigne-

ments, au tourisme, à la traduction et à l'enseignement des langues lorsqu'elles ont de la chance; elles sont au fond de la mine, de l'atelier ou de l'usine le plus généralement. Cet état de fait a été clairement établi par deux commissions d'études, l'une, fédérale (la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1963 à 1970), l'autre, provinciale (la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques du Québec, 1969 à 1973). Et cela est normal puisque le bilinguisme est toujours socialement imposé et que les bilingues naturels sortent pratiquement tous de groupes socio-économiques inférieurs. Les bilingues servent de points de contact entre deux communautés unilingues et d'instruments de rapprochement de la communauté la plus faible vers la communauté la plus forte.

Ainsi, parmi les questions auxquelles la sociologie pourrait nous aider à répondre se trouvent sans doute celle des effets de l'éducation bilingue précoce sur l'identité sociale et culturelle des enfants, celle des rapports entre l'attitude des enfants à l'égard d'une langue et de ceux qui la parlent et le succès attendu, celle de la définition des objectifs sociaux des programmes d'éducation bilingue et celle des effets à long terme de ces programmes sur l'égalité des chances des citoyens qui composent l'État et sur les changements dans les rapports entre dominants et dominés, etc. C'est sans doute davantage la sociologie que la psychologie ou la linguistique qui nous permettrait de comprendre pourquoi des programmes semblables n'ont pas les mêmes effets, selon l'endroit où ils sont appliqués.

Il y a là, en tout cas, des questions suffisamment graves pour que les autorités responsables de la mise sur pied de programmes bilingues s'y arrêtent avant de prendre des décisions.

1.4 L'éducation bilingue et le bilinguisme vus par l'anthropologie culturelle

Un anthropologue du langage pourrait sans doute nous dire qu'il n'y a aucune langue humaine qui ne soit rendue inaccessible à un autre homme à cause de sa race ou de sa culture; tous les hommes sont équipés pour apprendre la langue des autres hommes. Nous avons tous dans notre structure mentale ce que des linguistes et des psychologues ont appelé en anglais un LAD pour «Language Acquisition Device» qui nous permet de le faire.

S'il est vrai que tous les hommes possèdent un LAD, il est également vrai que les communautés normales ne parlent qu'une seule langue et que chaque langue est suffisante à exprimer toute la réalité physique, sociale et intellectuelle de la communauté. Ce n'est que lorsque des communautés sont placées en contact pour des raisons qui, dans la très grande majorité des cas, ont d'abord été des raisons militaires que la question du bilinguisme et, plus récemment, la question de l'éducation bilingue, se trouvent posées. Le bilinguisme n'est pas un état naturel.

a) des questions:

Si le bilinguisme n'est pas naturel, que se passe-t-il alors dans l'esprit et le cœur des personnes qui doivent devenir bilingues pour des raisons sociales ou pour des raisons de survie? Que produit chez l'homme le fait de devenir bilingue avec ou sans intégration à la vie culturelle et quotidienne de la communauté seconde? Y a-t-il des sentiments d'aver-sion qui peuvent naître du fait d'être obligé de devenir bilingue? Ces sentiments peuvent-ils changer à travers l'éducation bilingue systématisée? Les communautés largement bilingues peuvent-elles demeurer homogènes? Quels sont les signes qui indiquent des chan-



Étant donné le succès de cette offre, nous la renouvelons au bénéfice exclusif des lecteurs de **Québec français**. Avec ce bon, vous pouvez vous procurer le nouveau Petit Robert 1 au prix spécial de lancement de \$25.00, plus \$1.50 pour frais d'expédition et d'emballage.

(Le prix normal en librairie est de \$39.95.)

Cette offre est rigoureusement réservée aux enseignants et aux conseillers pédagogiques.

NOM:

ADRESSE:

ÉCOLE:

Commission scolaire:

SIGNATURE:

Ci-joint un chèque au montant de **\$26.50**

Renvoyez ce bon (ou sa photocopie) à:

**Dictionnaires Robert
170, Benjamin Hudon
Ville-Saint-Laurent H4N 1H8**

VALIDE JUSQU'AU 30 JUIN 1978

gements au niveau des sentiments et des attitudes d'une communauté «bilinguisante»? La diversité idéologique et attitudinale est-elle possible à long terme dans une communauté politique? Qu'en est-il, à court terme et à long terme, de ce qu'on a appelé l'«anomie»; l'«acculturation», l'«érosion linguistique»?

Les anthropologues modernes n'ont que des rudiments de réponse à nous proposer pour toutes ces questions. Cependant, certains concepts et certaines observations nous permettent déjà d'entrevoir un bon nombre de problèmes culturels et psycho-culturels liés au bilinguisme et à l'éducation bilingue précoce.

b) l'acculturation

Un concept qui se rapproche beaucoup de celui d'«anomie» est celui d'acculturation. L'acculturation est un phénomène d'acclimatation à une culture seconde ou étrangère qui se produit durant l'apprentissage intensif d'une langue seconde en milieu second, ou durant la vie active d'une personne bilingue lorsqu'elle vit en milieu non-maternel.

Pour mieux comprendre ce phénomène, il faut tenir compte du fait que, dans un contexte de langue maternelle, les enfants reçoivent de leurs parents une détermination ou une marque culturelle que des auteurs modernes appellent l'«enculturation» et que l'acculturation est en quelque sorte un phénomène de désenculturation qui provoque presque toujours des réactions socio-culturelles et psycho-sociales systématiques comme l'anxiété, l'érosion linguistique, et souvent l'instabilité dans les rapports avec autrui.

c) l'érosion linguistique

On a souvent remarqué que le «bon» bilingue vivant activement dans deux langues est victime d'une espèce d'érosion des contenus linguistiques qui, sans en avoir l'air, sape progressivement une partie de sa sémantique. Érosion, c'est-à-dire élimination ou brouillage de nuances au niveau du sens des mots et des expressions, et cela aussi bien en langue maternelle qu'en langue seconde. La majorité des bilingues qui vivent en contact régulier avec deux langues mélangent souvent les mots, ont des trous de mémoire, construisent de drôles de phrases. Seuls les traducteurs paraissent demeurer à l'abri de cette érosion (sans quoi ils perdraient leur emploi).

d) l'instabilité

Souvent, parce qu'on néglige de considérer que le bilinguisme actif est un processus ininterrompu d'interactions vives entre deux groupes culturels et qu'il y a des transferts systématiques d'éléments culturels d'une culture dans

l'autre, on est surpris de constater certains effets encourus par l'élargissement du bilinguisme dans une société. Par exemple, le comportement de certains individus dans certaines situations n'est plus prévisible par les autres individus de la même communauté, puisque de nouveaux choix sont offerts aux bilingues qui ne sont pas offerts aux unilingues; il en est de même pour les idées, les sentiments (amitié, respect, etc.) et les attitudes qui souvent ne correspondent plus aux idées, sentiments, attitudes antérieurs du même individu ni à ceux de la communauté maternelle.

L'instabilité dont il est question ici se manifeste aussi par la difficulté grandissante chez le bilingue actif de s'identifier psycho-socialement à une communauté ou à l'autre, difficulté qui le place dans un état socio-affectif parfois instable et le pousse à adopter des positions et à avoir des comportements sociaux schizoïdes, c'est-à-dire contradictoires, tantôt en faveur des uns, tantôt en faveur des autres, sans qu'on puisse comprendre pourquoi.

En général, tout stade avancé de bilinguisme coïncide avec la perte en culture maternelle, et l'impossibilité d'acquisition en culture seconde, de sentiments et d'attitudes sociales et culturelles. On se met par exemple à ne plus aimer certaines coutumes, certains mets, certaines façons de parler (qu'on se rappelle le «lousy French») et certaines façons de vivre de son groupe maternel alors qu'on ne peut adopter pour autant certains usages sociaux de l'autre groupe (thé au déjeuner). Certaines idées du groupe maternel, acceptables auparavant, semblent ridicules, etc., etc. En fait, on cesse peu à peu de «sentir» comme les siens sans parvenir à «sentir» comme les autres. Pour ne pas perdre pied, on se fait volontiers l'avocat de la communication, de la tolérance, de l'«ouverture d'esprit» et de tout sentiment vertueux grandiose. On cherche à justifier cette position souvent inconfortable du bilingue qui se trouve assis entre deux communautés, incapable d'opter pour l'une ou pour l'autre, impuissant à comprendre («sentir») l'une et l'autre, devenu petit à petit ce qu'on pourrait appeler un schizoïde social.

e) l'inter-culture

On a surtout remarqué qu'il se développait, dans la pratique active du bilinguisme, une espèce d'inter-culture, comme il se développe souvent une inter-langue durant le processus d'apprentissage d'une langue seconde. Cette inter-culture est faite d'un amalgame d'une partie de chacune des deux cultures, rarement de la totalité. Cet amalgame produit ce qu'on pourrait appeler une «culture de bilingue» n'appartenant

ISABELLE LEGRIS

Carnet d'orthographe d'usage

guérin

Isabelle Legris, écrivain pour la jeunesse et praticienne à ses heures, nous livre ici son carnet d'orthographe qu'elle a utilisé avec succès auprès de ses élèves faibles en orthographe.

Ce carnet d'orthographe d'usage est divisé en vingt-six parties correspondant aux mots qui commencent par l'une des vingt-six lettres de l'alphabet. À la fin, l'auteur a ajouté des notes sur les mots dont le genre est trompeur, les homonymes, les mots inusités au singulier, les tours vicieux et l'emploi de la majuscule. Par là, on voit qu'Isabelle Legris est toujours fidèle à sa méthode qui consiste à analyser et à distinguer simplement les choses:

le féminin du masculin,
le singulier du pluriel,
la minuscule de la majuscule,
l'incorrection de la correction.

À l'intérieur de la section des mots commençant par la lettre «A», l'auteur a procédé à une subdivision au jour le jour, montrant par là que dans l'enseignement ou l'apprentissage de l'orthographe, il faut savoir compter sur la patience, la gradation des difficultés et la répétition journalière des exercices. Les mots de chaque jour ne sont pas placés par ordre alphabétique pour rompre la monotonie inhérente aux énumérations.

Carnet d'orthographe
d'usage \$2.95



ÉDITIONS GUÉRIN
4574, rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: 849-2303/9201

qu'aux bilingues pratiquants. On ne sait pas si cette « culture » est individuelle ou si tous les bilingues ont la même culture, mais le phénomène est fréquent, pour ne pas dire systématique.

Voilà des questions dont les réponses ou même les possibilités théoriques de réponse pourraient entraîner des changements dans les décisions à prendre concernant les programmes d'éducation bilingue ou les projets de bilinguisme.

1.5 L'éducation bilingue vue par les sciences de l'éducation

J'ai souvent constaté que dans la préparation et le déroulement d'expériences d'éducation bilingue on oublie que l'éducation bilingue se déroule dans des classes, des écoles, des commissions scolaires et qu'elle est agréée par les institutions éducatives. Il me semble en effet que c'est ce qui arrive dans une certaine partie du Canada anglais où les classes d'immersion se répandent comme une traînée de poudre sans que le cadre proprement éducatif de ces expériences ait été fixé en tenant compte de ce qui se fait normalement dans les institutions d'éducation. C'est ainsi par exemple que de nombreux professeurs des classes d'immersion n'ont aucune formation particulière, qu'ils n'ont aucun manuel d'enseignement qui tienne compte de la situation réelle des enfants, qu'ils improvisent des instruments d'évaluation linguistique et d'évaluation dans les autres disciplines, qu'ils n'ont pas d'organisation du contenu linguistique de l'enseignement et que les objectifs pédagogiques spécifiques à chaque classe et à chaque année scolaire sont à toute fin utile inexistantes. Encore une fois, le « monde » de l'éducation se laisse peut-être entraîner dans une improvisation qui ne peut que continuer à entretenir le ridicule dans lequel il se place souvent par rapport aux autres « mondes » des sociétés contemporaines.

Des situations comme celles-là sont possibles parce que le monde de l'éducation souffre d'un malaise que beaucoup de gens ont du mal à comprendre et qu'on pourrait stigmatiser dans la formule suivante : ou bien les artisans du monde de l'éducation ne prennent pas leur responsabilité et se laissent embarquer dans toutes sortes d'aventures éducatives, ou bien la société occidentale contemporaine n'attache pas d'importance à l'éducation et se sert de ce monde comme d'un tampon destiné à absorber les problèmes qu'elle ne sait pas résoudre.

Dans le cas de l'éducation bilingue, ce devrait être normalement les responsables pédagogiques des institutions d'enseignement qui analysent la rentabilité éducative de ces expériences pédagogi-

ques, qui prennent la décision d'implanter ces programmes et qui prennent tous les soins nécessaires pour les évaluer correctement. En laissant l'initiative à d'autres spécialistes que ceux des sciences de l'éducation, les institutions d'enseignement s'exposent à la longue, à la perte de leur crédibilité.

Ce sont des spécialistes de l'éducation qui devraient conseiller les institutions d'enseignement dans les expériences qu'elles veulent faire en considérant comme prioritaires la détermination des objectifs généraux et des objectifs spécifiques de chacun des programmes, la formation des maîtres, les méthodes d'enseignement, l'aménagement des horaires et de l'occupation scolaire, les modes d'enseignement, l'organisation du contenu et des programmes et les instruments d'évaluation. Bien plus, les spécialistes d'autres disciplines que l'éducation (linguistique, sociologie, psychologie, anthropologie...) devraient non seulement accepter mais demander de travailler sous la responsabilité d'un éducateur ou d'un spécialiste de l'éducation et non l'inverse, comme c'est trop souvent le cas.

Bref, le monde de l'éducation ne doit pas abdiquer sa responsabilité totale sur ce qui se passe dans les écoles.

Le degré de connaissances atteint et les méthodes utilisées font des sciences de l'homme des sources précieuses pour qui doit prendre des décisions sur l'enseignement des langues. Chacune d'elles peut contribuer directement à la compréhension du problème de l'éducation bilingue et il n'est guère sensé de ne pas avoir recours à ces disciplines avant de fixer les objectifs d'un programme d'éducation bilingue pendant le déroulement et l'évolution d'un tel programme. Peut-être que beaucoup d'énergies pourraient être épargnées et que beaucoup de faux espoirs pourraient être évités.

2. Les problèmes politiques que le bilinguisme et l'éducation bilingue sont appelés à résoudre

La perspective qui sera prise dans les lignes qui suivent est principalement politique parce qu'il me paraît évident que non seulement les questions relatives au bilinguisme et à l'éducation bilingue ont des prolongements politiques, mais surtout parce qu'elles ont des sources politiques. Je suis même disposé à me laisser convaincre qu'elles n'ont que des sources politiques (ce qui n'est pas forcément péjoratif dans mon esprit).

La question que je me pose, à l'instar de beaucoup de Québécois, est pourquoi le Canada (et de nombreux autres

pays, en particulier, les États-Unis, le Royaume-Uni, plusieurs républiques africaines, le Mexique, plusieurs pays asiatiques, etc.) donc pourquoi le Canada consacre-t-il autant d'argent et d'énergies au bilinguisme et à l'éducation bilingue ? La question est d'autant plus opportune que les résultats linguistiques qu'on a obtenus jusqu'à maintenant et qu'on peut espérer obtenir dans l'avenir sont pratiquement nuls. Quels sont, en effet, les Canadiens qui sont devenus bilingues dans des programmes d'origine gouvernementale et qui utilisent leurs connaissances linguistiques pour communiquer avec d'autres Canadiens ? Il n'y en a pas beaucoup, et ça n'a rien à voir avec les aspects pédagogiques du problème.

Si le Canada investit dans le bilinguisme et dans l'éducation bilingue entre 700 millions et un milliard par année (vous avez bien lu !), et cela pour atteindre des résultats linguistiques insignifiants, il doit bien y avoir d'autres résultats qui, eux, justifient une politique si onéreuse ?

Quels sont donc ces résultats ? Y a-t-il d'autres pays qui font de même ? Comment cette question se pose-t-elle en termes de rapports majorité-minorité, dominant-dominé ? Voilà des questions de première importance auxquelles il faut chercher une réponse.

2.1 La problématique politique du bilinguisme et de l'éducation bilingue

À côté des questions linguistiques proprement dites, je me suis toujours demandé (je suis payé, comme universitaire, pour me poser des questions), avec mon esprit de profane politique (je suis aussi citoyen) pourquoi des pays ou des groupes de pays font exprès pour se rendre de plus en plus dépendants les uns des autres, au plan économique. La question peut surprendre dans le contexte, mais elle est fondée sur le fait que de nombreux échanges économiques entre pays me paraissent inutiles au plan économique. On le voit dans le marché européen où les accords ont du mal à se faire en partie parce qu'ils ne sont pas économiquement justifiés : pourquoi la France, par exemple, importe-t-elle une grande partie de ses appareils électroménagers, alors qu'elle a un marché suffisant pour les fabriquer elle-même à un prix compétitif ? Pourquoi le Canada laisse-t-il entrer (a-t-il décidé de laisser entrer) des masses considérables de biens de consommation que nous produisons déjà ou que nous pouvons très bien produire sur place ? etc., etc.

Par delà les intérêts évidents de certaines compagnies dites internationales (mais qui sont très nationales), par delà le souci, pour le marché européen, de

former un front politique devant le front russe et le front américain, par delà les intérêts militaires éventuels, par delà les petites économies à court terme (les appareils électroniques fabriqués en Chine sont moins chers...) qui peuvent être réalisées ici ou là, il doit bien y avoir une raison grave qui sous-tend ces efforts vers l'interdépendance économique. Ce n'est pas seulement une question de faits, c'est une question de volonté politique très arrêtée, mais dont peu d'hommes politiques nous parlent ouvertement.

a) la peur de la guerre civile

Il me semble qu'il n'y a qu'une réponse à cette question : la peur de la guerre. À la suite des deux grandes guerres et des nombreuses petites que l'Occident a connues au seul XXe siècle, il s'est dégagé, dans les pays occidentaux du moins, une espèce de phobie (peur maladive) de la guerre déclarée qui a entraîné la mise au point d'un projet politique international d'interdépendance volontaire pour placer entre les pays des obligations économiques visant à neutraliser toute envie de conflits armés à cause des conséquences économiques et sociales que ces conflits entraîneraient.

Dans le domaine des langues, la perspective est limitée aux frontières d'un même pays, mais il faut comprendre que les différents branle-bas de programmes bilingues ou d'éducation bilingue sont directement issus de changements importants dans les rapports entre une minorité et une majorité qui risquent de déboucher sur des affrontements militaires ou sanglants. Le schéma le plus classique de la création d'un état de crise civile est le suivant :

(1) La minorité prend conscience qu'elle est traitée injustement (en minorité) et revendique.

(2) La majorité, parce qu'elle est majoritaire et qu'elle possède le pouvoir, n'accepte pas (ou ne peut supporter) que des concessions soient faites à la minorité (surtout que des changements lui soient imposés).

(3) Il y a danger d'opposition, de troubles sociaux et même, si rien n'est fait, de guerre civile (état appréhendé de...).

(4) Il faut trouver une solution.

La première solution envisagée est toujours celle qui, à court terme, ne va pas changer la localisation du pouvoir qui appartient à la majorité, mais fera patienter la minorité et reculer les échéances, en espérant que le temps continuera son œuvre d'intégration sinon d'assimilation et que les revendications diminueront. Les politiques de bilinguisme et d'éducation bilingue me paraissent toutes destinées à remplir cette tâche de temporiser, d'éviter le pire, en espérant que...

b) l'assimilation en douce

Les majorités fortes sont spontanément prêtes à bien peu de compromis envers les minorités. Elles ont le pouvoir, le droit, la justice, la force pour elles (puisque c'est elles qui les établissent) et ne sont pas disposées à en sacrifier la moindre parcelle à moins que ce ne soit absolument nécessaire. Il s'agit là d'un phénomène normal qui, de plus, est largement inconscient. Elles vont donc utiliser tous les moyens à leur disposition pour tenter de créer toutes les diversions possibles, les apparences de concession, les apparences de bonnes dispositions, de justice, d'équité, de respect des droits culturels et linguistiques, en assaisonnant leurs mesures politiques de chantages économiques et sociaux du type « sans nous pas de prospérité, sans nous pas de bonheur, sans nous pas d'avenir, sans nous pas de paix. »

Lorsque les mesures ne sont pas satisfaisantes, on les change, on leur donne d'autres noms, on déplace l'accent, en tentant de convaincre la minorité que le fait de parler deux langues est un privilège exceptionnel qui ouvre la porte à deux mondes, que ce fait n'a aucune conséquence négative sur l'intelligence, sur l'acquisition des connaissances, sur la vie culturelle qui se trouve enrichie par l'addition d'une seconde langue, que ceux qui parlent d'assimilation sont des pessimistes ou des petits esprits qui ne connaissent rien aux grandes tendances contemporaines vers l'internationalisme (toujours lui) et que le repliement sur soi-même ne peut que réduire l'influence de la communauté (minoritaire) dans le monde, etc., etc.

Si la minorité accepte ce type de raisonnement superficiel, c'est sans doute qu'elle perçoit qu'il y a une partie des jugements qu'il contient qui sont fondés en elle et que l'assimilation va bon train ; si, sans discuter de la pertinence de ces affirmations, elle formule d'autres revendications, se comportant ainsi de plus en plus comme une majorité, alors on peut s'attendre à ce que la politique de bilinguisme et d'éducation bilingue s'accroisse et reçoive encore plus de fonds.

Le bilinguisme national, c'est-à-dire commandé par l'État, à moins qu'il ne se rapporte à l'existence dans l'État de régions proprement unilingues, ne peut être autre chose qu'une mesure transitoire destinée à assimiler en douce la minorité, sans créer de sentiment de rejet de ses valeurs culturelles et linguistiques. La cote du bilinguisme monte d'autant plus haut que la résistance à l'assimilation est plus grande : rappelons-nous ce que la sociologie et l'anthropologie culturelle nous disent du bilinguisme.

LE FRANÇAIS AU COLLÈGE

par

Sébastien Joachim

La littérature comme activité affectivo-intellectuelle débouchant sur la communication et la production est en péril dans nos collèges et nos universités ; cet ouvrage montrera les moyens de la sauver.

Un volume de 304 pages.

\$14.50

EXERCICES PRATIQUES DE FRANÇAIS

par

Jacqueline Bossé-Andrieu

Ce cahier s'adresse à tous ceux qui désirent approfondir leur connaissance du français.

Il réunit en un seul volume de nombreux exercices qui contiennent un vocabulaire pratique et courant.

Un volume de 176 pages.

\$9.95

puq

Les Presses de l'Université du Québec
Case postale 250 Succursale N
Montréal 129 H2X 3M4
Tel. (514) 282-4954

2.2 Le cas du Nouveau-Mexique

Le cas du Nouveau-Mexique est assez bien connu, du moins en Amérique du Nord, pour servir d'illustration rapide d'une décision linguistique destinée à éviter le pire et à assimiler en douceur.

Le Nouveau-Mexique est cet état contigu du Mexique qui a été annexé par les Américains avec son pourcentage relativement élevé d'hispanophones et d'Indiens unilingues. Les États-Unis ont tenté de les intégrer à la vie américaine en obligeant tous les jeunes citoyens du Nouveau-Mexique à fréquenter l'école anglaise unilingue. Il s'agissait donc, dans ce cas comme dans bien d'autres, d'une immersion en anglais, puisque les élèves n'étaient pas de langue maternelle anglaise.

Pour des raisons principalement économiques ou socio-économiques, cet état américain s'est retrouvé avec un chômage très élevé, un niveau de non-productivité aussi élevé, une baisse importante de la consommation ainsi qu'un nombre grandissant de troubles sociaux de toutes sortes (banditisme, viols, vandalisme, émeutes). Cet état relativement pauvre, composé de plus de 40% de non-parlants anglais, possédait une masse critique suffisante pour résister à l'assimilation systématique aussi bien au plan culturel qu'au plan socio-économique.

La solution miracle que le gouvernement américain a trouvée pour résoudre les problèmes du Nouveau-Mexique a été l'injection massive de sommes d'argent dans... devinez quoi ! un programme d'éducation bilingue où on enseignerait non seulement l'anglais, mais également l'espagnol. Non seulement allait-on permettre aux hispanophones de parler l'espagnol dans les écoles mais on allait également enseigner cette langue ; bien plus, on allait enseigner l'espagnol aux anglophones de l'état par tout un programme d'éducation bilingue sur lequel on a lancé un bon nombre de chercheurs qui n'ont cessé depuis d'analyser le phénomène des classes bilingues, d'administrer des tests de toutes sortes pour mesurer les effets de l'éducation bilingue et sur l'apprentissage de la lecture et des matières scolaires et sur la maîtrise de l'anglais, sans toutefois s'intéresser plus qu'il ne faut aux aspects socio-culturels et psycho-sociaux d'un tel programme.

Il est difficile de prédire les résultats à long terme de cette opération qui a débuté en 1968, mais on espère que les hispanophones apprendront mieux l'anglais parce qu'ils seront émotivement dégagés de leur résistance par la possibilité qu'ils ont de parler et d'apprendre l'espagnol à l'école, mais il est difficile de prévoir que les Néo-Mexicains anglophones apprendront beaucoup d'es-

pagnol. D'ailleurs, ils n'ont pas besoin de le faire, puisque le véritable problème se trouvait chez les hispanophones et que ces derniers parleront l'anglais. Toutefois, le geste des anglophones apprenant l'espagnol était sans doute un geste politique jugé nécessaire pour résorber un certain niveau de résistance et éloigner sinon éviter d'autres troubles sociaux. Il ne faut pas douter cependant qu'il s'agit là d'une opération de récupération de la minorité par la majorité.

2.3 Le cas du Canada

Le mouvement autonomiste des Canadiens français s'est, après les tentatives sanglantes de 1837, cristallisé autour de la conscription à l'occasion de la première et de la seconde guerres mondiales. En 1940, la communauté francophone du Québec, inspirée par le chef d'un parti politique provincial, Maurice Duplessis et par le maire Camilien Houde de Montréal, s'opposa de façon systématique à la conscription commandée par la majorité anglophone. La conscription a eu lieu quand même et les Québécois se sont retrouvés sur les champs de bataille européens.

La décision du gouvernement fédéral de conscrire les Québécois n'était pas faite pour diminuer le mouvement autonomiste ni les tentatives d'affirmation du Québec, bien au contraire, et le mouvement n'a cessé de progresser par la suite avec des hauts et des bas. C'est un prix Nobel de la paix, le premier ministre Lester B. Pearson, qui, flairant des difficultés grandissantes de contact entre les anglophones et les francophones du Canada, proposa la création de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme afin d'étudier cette question et de suggérer au Gouvernement canadien une formule pour maintenir le Canada uni malgré la diversité et la résistance.

Un an après sa création, la Commission lançait un cri d'alarme en diagnostiquant les symptômes d'une crise profonde au Canada et en invitant tous les Canadiens à chercher avec elle une solution à ce problème.

On connaît la solution apportée : la loi des langues officielles, votée en 1969 au Parlement canadien, imposant à des fonctionnaires fédéraux une certaine forme de bilinguisme et offrant à tous les citoyens du Canada des services bilingues à travers tout le pays. Des sommes d'argent considérables ont été injectées dans la traduction, dans l'enseignement de la langue seconde aux fonctionnaires de l'État ; d'autres sommes importantes ont été versées sous forme d'octrois ou d'aide à divers projets de bilinguisme et de biculturalisme ayant comme objectif un certain rapproche-

ment des deux communautés qui, croyait-on, allait faire reculer l'échéance d'une confrontation ou même l'éviter complètement.

Bien peu de fonctionnaires ont appris la langue seconde, encore moins de jeunes enfants ou de jeunes adultes échangés entre les provinces anglophones et la province francophone, mais on réussissait à maintenir la paix sociale et c'était d'abord ce qu'on voulait.

2.4 L'éducation bilingue au Québec

Tout se déroule normalement au Québec jusqu'à la deuxième guerre mondiale. « Normalement », c'est-à-dire que la minorité apprend de plus en plus la langue de la majorité au fur et à mesure qu'elle entre dans les grandes villes pour y travailler, dans un monde en train de s'industrialiser. La domination économique des anglophones, de même que leur domination technologique et industrielle, en très grande partie nourries par les États-Unis, ne font aucun doute. Elles sont d'ailleurs confirmées par un certain nombre de préjugés qui se développent rapidement dans la minorité, à savoir que les anglophones sont des hommes d'affaires et des hommes de science nés, que les francophones ne sont pas doués dans ces domaines et que, de toute manière, l'argent est un vil métal qui ne saurait se comparer à l'idéal religieux et à l'exercice de professions toutes libérales comme le droit, la médecine, le notariat et surtout le ministère catholique. Les formulaires de demande d'emploi rédigés en français comportent toujours la question « Êtes-vous bilingue ? », alors que les formulaires rédigés en anglais ne comportent pas cette question. Le maire de Montréal est un anglophone !

a) Un tournant

Il s'est passé entre 1960 et 1970 une prise de conscience, par le groupe francophone, de son nombre, de son homogénéité et de sa concentration dans le Québec. Cette prise de conscience s'est accompagnée de revendications de plus en plus fortes auprès de la majorité qui n'a cessé, depuis, de chercher des solutions.

À partir des années soixante, donc, le mouvement autonomiste québécois francophone se manifestant de façon de plus en plus claire, la situation politique exacte du Canada, au plan des rapports entre minorité et majorité, s'est trouvée non seulement révélée à tout le monde, mais placée au cœur des débats politiques. Il devenait évident qu'il fallait faire quelque chose avant que la tension entre les deux groupes n'augmente trop et que ne se produisent des gestes irréparables.

La prise de conscience de l'existence de deux majorités au Canada, c'est-à-dire d'une majorité anglophone dans l'ensemble du Canada y compris le Québec et d'une minorité francophone à l'intérieur du Québec, a attiré l'attention de tout le Canada sur le Québec. La situation devant laquelle se trouvaient les anglophones du Québec était qu'ils étaient considérés de plus en plus comme minoritaires dans un Québec qui, lui, voulait avoir accès au droit et au pouvoir des majorités à cause de son homogénéité et de sa concentration dans un même lieu géographique. Tout en restant majoritaires par rapport au Canada, les anglophones du Québec devenaient minoritaires par rapport au Québec, ce qui a commencé à entraîner, dès le début des années soixante, des changements d'attitude importants chez les Québécois anglophones. C'est ainsi par exemple qu'après des générations d'unilinguisme, certains anglophones se sont mis à penser que... leurs enfants devaient apprendre le français.

Cependant, la pression politique n'était pas perçue comme suffisamment forte encore pour que les anglophones songent à envoyer leurs enfants dans des écoles françaises. Il fallait trouver une solution intermédiaire qui aurait pour effet de permettre aux petits anglophones de savoir assez de français pour communiquer facilement avec les petits francophones sans qu'il soit question d'intégration, encore moins d'assimilation au groupe francophone. La situation des anglophones au Québec devenait de plus en plus ambiguë, dans le sens étymologique du terme : ils étaient majoritaires à l'ouest et minoritaires à l'est.

b) La solution de la majorité

Une solution à la fois ingénieuse et aussi ambiguë que la situation elle-même a été mise au point par un groupe de parents et par les autorités d'une école élémentaire de la ville de Saint-Lambert, dans la banlieue de Montréal, en collaboration avec des psychologues de l'Université McGill : les classes dites d'immersion étaient nées. Une classe d'immersion est une classe où l'enseignement des matières scolaires, y compris la lecture aux tous premiers stades de l'école primaire, se fait dans la langue seconde, sous la direction d'un maître dont la langue d'enseignement est la langue maternelle ou l'équivalent.

Cette expérience pédagogique est très ingénieuse en ce sens qu'elle permet effectivement à des classes d'anglophones d'apprendre, à travers leur primaire, une langue seconde à un niveau relativement avancé; elle est ambiguë en ce sens que la langue apprise ne sert

pas à communiquer avec des francophones, sinon avec le maître, et ne doit pas non plus avoir pour effet de modifier le sentiment d'appartenance des enfants au groupe anglophone ni leur attitude à l'égard de ce groupe. À cause de cette position, les classes d'immersion ont quelque chose de faux qui, aux yeux des francophones, les rend à la fois ridicules et menaçantes : ridicules parce que non seulement le français qui y est appris n'est pas le français naturel du milieu, mais parce qu'il n'est pas fait pour communiquer immédiatement ni à court terme avec le milieu; menaçantes parce que certains francophones craignent que les anglophones deviennent de meilleurs bilingues qu'eux et occupent les emplois de bilingues, habituellement réservés à des francophones...

Quoi qu'il en soit, l'expérience de Saint-Lambert a fait des petits et on peut compter que 20 à 30% des petits anglophones de la région de Montréal sont dans des classes d'immersion. Bien plus, depuis l'accession au pouvoir à Québec d'un parti fortement autonomiste, en 1976, il se passe dans tout le Canada un phénomène à peu près unique dans l'histoire de l'éducation bilingue au monde : le groupe majoritaire a lancé ses enfants dans l'apprentissage de la langue du groupe minoritaire. Ce phénomène est tellement nouveau qu'il devrait nous inquiéter au moins un peu. En effet, on doit se demander pourquoi une majorité bien en place qui possède le pouvoir économique et le pouvoir politique dans l'ensemble du Canada se met tout à coup à investir dans l'enseignement et l'apprentissage d'une langue moins prestigieuse que la sienne, même s'il s'agit d'une langue internationale, sans qu'elle puisse voir elle-même ce qu'elle pourra faire de cette langue une fois qu'elle l'aura apprise (avec qui, en effet, parleront les petits anglophones hors du Québec ?). Il y a lieu, je crois, de réfléchir à cette question et de voir s'il n'y aurait pas un état appréhendé de...

Il ne fait aucun doute dans mon esprit, compte tenu de tout ce qui précède, que la politique de bilinguisme et d'éducation bilingue du Canada n'est pas destinée à résoudre des problèmes linguistiques. Elle est destinée à éviter les conflits ouverts entre la majorité et la minorité du pays et à poursuivre l'œuvre d'intégration et d'assimilation propre à toute majorité. Je ne comprends pas qu'on puisse être favorable au bilinguisme national généralisé et en même temps favorable, à long terme, au maintien de la culture de la minorité. Pour moi, ces deux positions sont parfaitement contradictoires. ■

FRANÇAIS ÉLÉMENTAIRE 2e cycle J'UTILISE MON DICTIONNAIRE de

Jocelyne Dulude-Deneault
Thérèse Pommainville-Guérin

Ce cahier présente une approche pédagogique nouvelle fondée sur la recherche dans le dictionnaire.

On y trouve plusieurs exercices donnant l'occasion d'apprendre de nouveaux mots ou de nouveaux usages de mêmes mots.

Élève \$4.50
Maître..... \$3.00

J'AI DU PLAISIR À LIRE de Yvette Robert-Cournoyer

Le but de ces cahiers répond aux grandes difficultés de plusieurs élèves dans l'apprentissage de la lecture et surtout à l'orthographe «piteux» d'un très grand nombre d'entre eux.

La composition de ces cahiers est simple et laisse à l'éducateur et aux parents la chance d'aider les enfants plus positivement dans ces apprentissages de la langue.

Cahier I (64 pages)..... \$1.50
cahier II (64 pages)..... 1.50
cahier III (80 pages)..... 1.75
cahier IV (80 pages)..... 1.75
cahier V (80 pages)..... 1.75
cahier VI (80 pages)..... 1.75
cahier VII (80 pages)..... 1.75
cahier VIII (128 pages)..... 2.75
Guide pédagogique..... \$5.00
Tablette de tests..... \$1.25

CONCEVOIR ET PRÉSENTER UN TRAVAIL INTELLECTUEL

de Claude-Gérard Sarrasin

Manières de trouver des idées, de les développer, de chercher des renseignements, d'élaborer des plans, d'habiller ces plans, de rédiger des travaux.

Secondaire et collégial \$1.85

LE QUÉBEC LITTÉRAIRE/1

Gérard Bessette \$3.00

LE QUÉBEC LITTÉRAIRE/2

Hubert Aquin \$5.00

J'EXPLORE LE FRANÇAIS

Savoir écrire 9 ans : \$3.95

Savoir écrire 10 ans : \$3.95

Savoir écrire 11 ans : \$3.95

Maître à paraître.



ÉDITIONS GUÉRIN

4574, rue SAINT-DENIS

MONTRÉAL H2J 2L3

TÉL.: 849-2303/9201